

L'accord dénoncé : on renégocie

**NÉGOCIATIONS
À L'AVENIR**

« Lundi, il y avait trois C4. L'objectif, c'est qu'il n'y en ait pas. »

Th. LESIRE (SETCA)

3 Les trois journalistes virés peuvent revenir, dans les balises fixées par la direction.

L'accord signé dans la nuit passe mal auprès du personnel

La direction donne son feu vert à la réintégration des trois journalistes licenciés. Le personnel rejette l'accord. Pourquoi ?

● **Pascale SERRET**

Dans la nuit de mercredi à jeudi, la délégation CNE-Setca a signé un accord avec la direction des Éditions de L'Avenir. Les trois journalistes licenciés lundi peuvent réintégrer l'entreprise.

Le texte a été présenté par les syndicats lors d'une assemblée générale hier après-midi. Une assemblée très chahutée.

« On sauve trois emplois »

« Nous sommes allés aussi loin que possible », précise le permanent Setca Thomas Lesire. Et aussi loin que possible, ça veut dire un retour des trois journalistes, mais dans d'autres fonctions et d'autres localisations, définies par la direction.

Les principaux intéressés n'ont pas été officiellement consultés. Ils n'ont reçu des ressources hu-

maines que la notification de leur licenciement. Les services qui sont supposés les accueillir n'ont pas davantage été informés.

Mais, plaide la délégation syndicale, on sauve trois emplois. Il n'y a plus de licenciements secs. « *Lundi, il y avait trois C4. L'objectif, c'est qu'il n'y en ait pas* », rappelle Thomas Lesire.

À propos d'indépendance

La crainte de l'Association des Journalistes Professionnels (AJP) et de la Société des Rédacteurs (SDR), non associés directement aux négociations, c'est que le prix à payer soit l'indépendance rédactionnelle.

D'autant que l'incise sur ce point dans le texte de l'accord (« *L'indépendance rédactionnelle restera respectée* ») n'est pas assez bétonnée pour l'AJP et pour la SDR. « *Surtout après trois jours d'un lock-out inédit en Europe* », renvoie le front AJP-SDR. Petit retour sur le *lock-out* en question : la direction a bloqué les accès au site web du journal et aux réseaux sociaux de lundi à mercredi et a conditionné la sortie du journal de jeudi à la conclusion d'un « accord global ».

Une nouvelle version soumise à la direction

L'assemblée générale du personnel n'a pas eu à voter l'accord de la CNE-Setca/direction : il était déjà signé avant d'être présenté. Ce qui a soulevé beaucoup de questions et d'irritation dans l'assemblée.

Par contre, l'AJP et la SDR ont demandé au personnel de leur donner mandat pour une renégociation du texte. Ce qui a été voté par 70 voix pour et deux abstentions. Les premiers contacts en ce sens avec la direction ont été pris hier après-midi. « *Une nouvelle version a été soumise au directeur général M. Berlize. Il nous a écoutés attentivement et a promis de revenir vers nous ce vendredi, avant midi* », fait savoir la délégation.

« *Sur le principe de réintégration, tout le monde est d'accord* », commentent les délégués AJP-SDR. C'était d'ailleurs la première revendication qui a motivé les grèves des 4 et 5 mars. Mais pas dans ces conditions qui font craindre pour l'indépendance rédactionnelle. « *Parce que c'est ça, l'enjeu* », martèlent les délégués. L'AJP et la SDR ont aussi demandé à être associés à toute négociation qui concerne la rédaction. ■

Des propos qui «choquent»

Dans une interview accordée à nos confrères de *La Libre* hier, le directeur des rédactions Philippe Lawson,

désavoué à deux reprises par le personnel, laisse entendre que cette situation est due à sa couleur de peau. L'AJP et la SDR ont réagi hier : « Ces propos choquent profondément les journalistes des EDA, dont les valeurs qu'ils défendent

sont aux antipodes du racisme. Dans un contexte de crise sociale aiguë, ces accusations non étayées ne sont pas de nature à restaurer la paix sociale, à laquelle la direction des EDA dit pourtant aspirer. »

« La motion de défiance, votée par une très large majorité du personnel et ensuite reconfirmée, ne repose que sur des arguments strictement professionnels », ajoute les représentants de l'AJP et de la SDR.

LOCK-OUT

Le Conseil de l'Europe alerté

La Fédération internationale des Journalistes (FIJ) et la Fédération européenne des Journalistes (FEJ) ont alerté la « Plateforme pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes » du Conseil de l'Europe à la suite du *lock-out* survenu aux Éditions de L'Avenir.

Dès lundi soir (le premier des deux jours de grève), les membres de la rédaction s'étaient vus privés de leurs moyens de communication. Le système n'a été rétabli que tard mercredi, permettant de justesse la parution de l'édition du jeudi. « Les organisations représentatives des journalistes [...] ont assimilé le *lock-out* opéré par la direction du journal à une "censure pure et simple". portant

atteinte au droit des lecteurs de L'Avenir à accéder à l'information », indique la FEJ. Quelle est la portée de cette alerte ? La Belgique va devoir officiellement s'expliquer, à la demande du secrétaire général du Conseil de l'Europe Thorbjørn Jagland. « L'ambassadeur belge auprès du Conseil de l'Europe a donc reçu une demande d'explication à transmettre au gouvernement belge, lui demandant ce que fait la Belgique face à cette violation d'un droit fondamental », explique secrétaire général de la FEJ Ricardo Gutiérrez. La FEJ pointe en l'occurrence un non-respect de l'article 10 de la convention européenne des droits de l'homme, relatif à la liberté d'expression et la liberté d'accès à l'information.

« BERLUSCONISATION »**Le MR veut des auditions**

Par la voix du bouillonnant délégué général du MR, Georges-Louis Bouchez, les réformateurs souhaitent entendre « en urgence » des représentants de la direction des Éditions de l'Avenir et des représentants des journalistes au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'information a été diffusée hier par nos confrères du *Soir*. Georges-Louis Bouchez veut, comme le ministre des Médias Jean-Claude Marcourt l'a déclaré lui aussi mercredi, faire toute la lumière sur la question d'une éventuelle liste noire (qui aurait guidé le choix des trois journalistes de *L'Avenir* licenciés lundi) et sur le verrouillage des accès au site internet

et aux réseaux sociaux.

« On ne peut pas tolérer que des journalistes soient ciblés et licenciés pour ce qu'ils ont dit ou écrit, à partir du moment où les règles de déontologie ont bien été respectées. En 2013, au moment du rachat de l'Avenir par Nethys, Charles Michel parlait d'une Berlusconisation de la Wallonie. En voici l'illustration parfaite », confie-t-il au *Soir*. À la Fédération Wallonie-Bruxelles, le MR est le premier parti de l'opposition. À la Région wallonne, qui exerce la tutelle sur les intercommunales, le MR est dans la majorité avec le cdH. L'élu MR précise que des débats peuvent aussi être menés à la Région.